

Circulaire DGCS/1A/2012/369 du 23 octobre 2012 relative à la mobilisation du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion pendant l'hiver 2012-2013

23/10/2012

Cette circulaire précise la mise en œuvre de la mobilisation du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion durant l'hiver 2012-2013 dans le cadre de la politique en faveur du logement et de l'hébergement des personnes en situation d'exclusion. Est rappelé le rôle des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), le dispositif de la mise à l'abri et de l'hébergement, la gouvernance ainsi que le suivi des mesures hivernales. Au-delà de la seule mise à l'abri, la circulaire rappelle que « l'accueil des personnes qui ne fréquentent pas le dispositif le reste de l'année, doit être mis à profit pour réaliser un premier diagnostic de leur situation, vérifier leur accès effectif aux droits sociaux auxquels elles peuvent prétendre et enclencher une prise en charge adaptée. »

Consulter ici la circulaire DGCS/1A/2012/369 du 23 octobre 2012 relative à la mobilisation du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion pendant l'hiver 2012-2013